

RÉNOVATION

DOCUMENTS REQUIS

■ PLAN D'AMÉNAGEMENT POUR RÉNOVATION INTÉRIEURE ***

Pour des travaux qui comportent l'ajout, le déplacement ou l'élimination d'un mur (division), nous aurons besoin d'un plan d'aménagement intérieur nous montrant la situation avant les travaux et un second plan d'aménagement après les travaux pour chacune des pièces du même niveau de plancher en y indiquant :

- Leurs dimensions;
- L'usage prévu (salon, chambre à coucher, salle de bain, etc.).

■ PLAN PROJET D'IMPLANTATION POUR RÉNOVATION EXTÉRIEURE ***

Pour des travaux qui visent l'ajout d'une cheminée ou la construction d'une galerie ou la modification d'un patio ou d'un escalier, nous aurons besoin :

Le plan projet d'implantation, idéalement à partir d'une copie de votre plan de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, ce plan devra indiquer :

- les dimensions de la construction;
- les distances qu'il y a entre ladite construction et les limites du terrain.

Le plan des élévations doit montrer la perspective extérieure de la construction (galerie, cheminée, escalier, etc.) une fois construite, et ce, pour deux élévations différentes. Le tout doit inclure les dimensions et hauteurs pertinentes.

■ PROCURATION

Une procuration du propriétaire confirmant son accord au projet ci-haut mentionné doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.

***** Suivant l'usage du bâtiment et la nature des travaux, il est possible que ces plans doivent être signés et scellés par un membre de l'Ordre des architectes du Québec tel que la loi l'exige. Nous vous invitons à communiquer avec un inspecteur municipal par téléphone au 450 778.8300 ou par courriel à permis@st-hyacinthe.qc.ca.**